



# Institut Régional du Patrimoine de Bretagne

---

## PROGRAMME 2010

Se former aux  
problématiques de  
l'aménagement et des  
patrimoines dans une  
perspective de  
développement durable  
des territoires  
- 21<sup>e</sup> année -



## Se former : un droit



*L'Institut régional du patrimoine de Bretagne est un organisme de formation continue déclaré auprès de la Direction régionale du travail et de l'emploi sous le n° : 53 35 03 004 35 et agréé par le Ministère de l'Intérieur pour dispenser des formations aux élus.*

*A ce titre le coût des sessions qu'il organise peut donner lieu à une prise en charge.*

### Pour les élu(e)s

Le droit à la formation est ouvert aux membres des conseils municipaux, des communautés urbaines, des communautés d'agglomération, des communautés de communes, des conseils généraux et des conseils régionaux.

**Les frais de déplacement, d'enseignement et de séjour** donnent droit à remboursement ainsi que **les pertes de revenu** dans la limite de dix-huit jours par élu pour la durée d'un mandat. Les élus qui ont la qualité de salarié peuvent bénéficier d'un congé de formation sur cette même durée.

### Pour les salarié(e)s

Selon la loi du 4 mai 2004, chaque salarié dispose **d'un droit individuel à la formation (Dif)**. Il est de vingt heures par an pour les salariés à temps plein. Il peut se cumuler sur six années maximum. Pour les salariés à temps partiel, la durée de formation annuelle est proportionnelle au temps de travail. Si les formations Dif s'effectuent au moins en partie en dehors du temps de travail, les heures de formation sont rémunérées à hauteur de cinquante pour cent du salaire net.

**Pour plus de renseignements,**  
**contactez notre secrétariat :**  
par téléphone : 02 99 79 39 31  
par courriel : [contact@irpa-bretagne.org](mailto:contact@irpa-bretagne.org)

# Calendrier 2010

Thèmes	Objectifs	Dates	Lieux
<b>Développer une architecture et un urbanisme durables</b>			
* <b>Articuler PLU et opérations d'urbanisme avec une approche environnementale</b>	Comprendre l'intérêt d'appuyer la conception des documents ou des opérations d'urbanisme sur une approche environnementale de l'urbanisme comme celle que propose l'ADEME. <i>En partenariat avec l'ADEME</i>	21 avril	La Gouesnière (35)
* <b>La ZAC, un outil pour créer un éco-quartier</b>	Identifier les avantages de la procédure de ZAC pour maîtriser le développement de la commune dans le respect du développement durable. <i>En partenariat avec l'ARIC</i>	29 avril 24 nov.	Acigné (35) Merdrignac (22)
<b>Conception et gestion écologiques des espaces publics : pour un cadre de vie de qualité</b>	Intégrer les dimensions sociales et environnementales dans les opérations d'aménagement de l'espace public. <i>En partenariat avec le CAUE 22</i>	4 mai	Langueux (22)
* <b>Mer et littoral : vers un urbanisme maîtrisé et durable</b>	Comprendre les enjeux démographiques et patrimoniaux spécifiques au littoral en vue d'en gérer l'urbanisation. <i>En partenariat avec la DREAL Bretagne et le Conseil régional de Bretagne</i>	18 mai 7 déc.	Finistère sud (29) Pays de Lannion (22)
<b>Agir pour le développement durable au niveau de la commune</b>	Visiter des réalisations illustrant les principaux axes de travail des collectivités et échanger avec des acteurs passés au stade de la concrétisation. 1- maîtrise et production d'énergie 2- urbanisme et habitat 3- participation, vie sociale et solidarités, Agenda 21	15 juin 14 sept. 12 oct.	Centre Bretagne
<b>La communauté de communes et la problématique énergétique : maîtrise, production, distribution</b>	Se saisir pleinement de la problématique énergétique et évaluer les différents modes d'action de la collectivité, au regard de l'exemple du Pôle d'excellence rurale du Méné, dédié aux énergies renouvelables.	28 sept.	Collinée (22)
<b>L'évaluation environnementale : un outil pour améliorer les projets des collectivités</b>	S'approprier la nouvelle donne de l'évaluation dont l'objectif est d'améliorer la prise en compte de l'environnement dans les projets, plans et programmes des collectivités et de les rendre ainsi conformes aux nouvelles exigences environnementales et sociétales.	28 oct.	Morbihan
* <b>Maîtriser l'aménagement de la commune grâce à une politique foncière</b>	Connaître les différents outils permettant de maîtriser le foncier et de conduire le développement du territoire (urbanisme, captage des eaux, espaces naturels, activités agricoles) à travers des exemples et l'opportunité du nouvel outil régional.	9 nov.	Côtes d'Armor (22)

\* Session plus spécialement conçue pour les élus

Thèmes	Objectifs	Dates	Lieux
<b>Préserver le patrimoine naturel et la biodiversité</b>			
<b>Construire une ville dense et verte</b>	Allier densité urbaine et espaces de nature en ville, afin que ceux-ci jouent leur rôle environnemental, mais aussi social. <i>En partenariat avec Jean Pierre Ferrand Consultant</i>	28-29 avril	Hennebont (56)
<b>Lutter contre la propagation des plantes invasives</b>	Connaître l'écologie des plantes et acquérir les moyens techniques permettant de limiter leur propagation. <i>En partenariat avec le Syndicat mixte Gâvres-Quiberon</i>	25 mai	St Pierre Quiberon (56)
<b>* Préserver la biodiversité : un impératif pour les collectivités</b>	Connaître les enjeux de la préservation de la biodiversité et le rôle des collectivités en la matière. Mettre en place au niveau local les obligations légales issues des lois Grenelle.	1 <sup>er</sup> -2 juin	Le Guerno (56)
<b>Gestion des bords de route et biodiversité</b>	Mesurer la richesse de la biodiversité des bords de route et acquérir les techniques favorisant son développement. <i>En partenariat avec le Conseil général d'Ille et Vilaine</i>	9-10 juin	Fougères (35)
<b>Conserver les gîtes des chauves-souris dans les bâtiments</b>	Connaître l'écologie de ces espèces rares et protégées, ainsi que les aménagements techniques permettant leur préservation. <i>En partenariat avec Bretagne Vivante, le Groupe Mammalogique Breton et la maison de la chauve-souris</i>	15 juin 21 sept. 28 sept.	Kernascléden (56) St Goazec (29) Kernascléden (56)
<b>* Trame verte et bleue : un nouvel outil au service de la biodiversité</b>	Cerner le concept et comprendre son intérêt pour l'utiliser comme outil d'aménagement du territoire.	5 octobre	Loudéac (22)
<b>Evaluer l'incidence des projets en site Natura 2000</b>	Comprendre les enjeux de cette nouvelle démarche d'évaluation des projets et apprendre à la mettre en œuvre. <i>En partenariat avec la DREAL Bretagne</i>	16 nov.	Carhaix-Plouguer (29)
<b>Gestion durable du patrimoine naturel marin : outil d'attractivité touristique et de développement économique</b>	Montrer, à travers des exemples, comment différents modes de gestion des ressources maritimes renouvelables peuvent constituer un outil d'attractivité touristique et plus largement de développement économique. <i>En partenariat avec l'Université de Bretagne occidentale</i>	9-10 déc.	Quimper (29)
<b>Atteindre un bon état écologique de l'eau et des milieux aquatiques</b>			
<b>* Le cadre réglementaire de la gestion de l'eau</b>	Connaître le contenu de la Directive cadre sur l'eau et de ses déclinaisons nationales (SDAGE, SAGE), en vue d'agir pour atteindre un bon état écologique de l'eau et des milieux aquatiques d'ici à 2015. <i>En partenariat avec l'Institution d'aménagement de la Vilaine</i>	5 demi-journées	Bassin versant de la Vilaine

Thèmes	Objectifs	Dates	Lieux
* Inventaire des zones humides et des cours d'eau	Comprendre l'utilité des zones humides, apprendre à les reconnaître et savoir mobiliser les acteurs pour en dresser l'inventaire. <i>En partenariat avec l'Institution d'aménagement de la Vilaine</i>	5 demi-journées	Bassin versant de la Vilaine
Systèmes épuratoires rustiques	Mettre en place des systèmes collectifs de gestion des eaux usées (phyto-épuration, lagunage) adaptés à des projets de petite échelle. <i>En partenariat avec le cabinet SINBIO</i>	18-19 octobre	St Aubin d'Aubigné (35)
* Mer et littoral : les impacts des activités humaines sur la qualité des eaux	Comprendre le fonctionnement de l'interface terre-mer et la fragilité des écosystèmes côtiers et marins. Identifier les moyens de réduire les impacts des activités humaines. <i>En partenariat avec la DREAL Bretagne et le Conseil régional de Bretagne</i>	4 nov.	Fouesnant (29)
<b>Valoriser les sites et les patrimoines par la conservation et la restauration</b>			
* Élaborer un plan de gestion du patrimoine bâti	Identifier les étapes nécessaires à l'élaboration d'un plan de gestion du patrimoine bâti à l'échelle de la commune, à partir d'exemples concrets.	13 avril	Saint Thélo (22)
Bâti ancien : restauration et réhabilitation écologiques	Comprendre les techniques constructives traditionnelles, poser un diagnostic et mettre en œuvre des stratégies écologiques d'intervention intégrant les normes énergétiques.	Mai 2010 à avril 2011	Rennes (35)
La conservation des objets d'art et des objets ethnographiques	Disposer de repères sur l'évolution technique et la conservation de différents matériaux : verre, céramique, métaux... <i>En partenariat avec l'Atelier régional de restauration</i>	19 -20 mai	Bignan (56)
SIG et données patrimoniales et environnementales	Développer la maîtrise d'un logiciel SIG et découvrir le potentiel de l'outil en matière de gestion du patrimoine. <i>En partenariat avec l'Université de Bretagne Occidentale</i>	27 au 29 octobre	Quimper (29)
Bâtiments publics anciens et normes énergétiques	S'informer sur les nouvelles normes énergétiques et étudier les conditions auxquelles elles peuvent être appliquées au bâti ancien tout en préservant le caractère patrimonial.	8-9 juin	Ercé-près-Liffré (35)
* Mer et littoral : intégrer les patrimoines naturels et culturels dans les projets de développement	Prendre conscience de la fragilité des patrimoines littoraux et marins et du rôle qu'ils peuvent jouer dans un projet de développement territorial, identifier la bonne échelle d'intervention et mettre en œuvre une gouvernance adaptée. <i>En partenariat avec la DREAL Bretagne et le Conseil régional de Bretagne</i>	24 juin	Clohars-Carnoët (29)
Parcs oubliés et jardins secrets : de l'identification à la valorisation	Acquérir les méthodes et les outils d'identification des parcs et des jardins aux qualités patrimoniales, culturelles ou artistiques et définir des objectifs de valorisation. <i>En partenariat avec l'Université de Bretagne Occidentale</i>	30 sept. - 1 <sup>er</sup> octobre	Quimper (29)

Thèmes	Objectifs	Dates	Lieux
<b>Valoriser les sites et les patrimoines par la médiation</b>			
S'initier à la visite contée	Identifier et mettre en pratique l'apport des contes dans l'accompagnement de visites.	6 au 8 avril	Montfort-sur-Meu (35)
Le patrimoine par les cinq sens	Découvrir le potentiel pédagogique du patrimoine à travers l'approche sensorielle et promouvoir l'éducation par le patrimoine.	21 au 23 avril 26 au 28 avril 11 au 13 oct.	Quimper (29)
Patrimoine culturel immatériel et territoire	Étudier et comprendre comment la collecte et la valorisation de la mémoire peuvent contribuer à renforcer le territoire, son patrimoine et ses acteurs.	23-24 juin	Rostrenen (22)
Médiation du patrimoine naturel et publics handicapés	Découvrir de nouveaux outils d'accessibilité physique et de médiation du patrimoine naturel.	30 juin – 1 <sup>er</sup> juillet	Ille et Vilaine
Pratiques de la médiation des patrimoines, aujourd'hui en Bretagne	Visiter et analyser des réalisations innovantes de médiation des patrimoines en Bretagne.	12 au 14 octobre	Bretagne
Offre touristique et mise en réseau des partenaires	Comprendre l'intérêt d'intégrer, de renforcer ou de créer un réseau pour contribuer à la construction d'une offre touristique locale et mieux communiquer.	20-21 octobre	Le Vivier-sur-Mer (35)
Internet et médiation du patrimoine : les sites et outils participatifs	Repérer les atouts et les limites des sites et outils participatifs pour la mise en valeur du patrimoine et en expérimenter l'usage.	17-18 nov.	Rennes (35)
Éducation par le patrimoine	Enrichir la qualité des projets territoriaux d'éducation et de valorisation du patrimoine par le croisement des points de vue, des méthodes et des outils des domaines professionnels de la médiation, de l'éducation et de l'animation. <b>En partenariat avec l'UBAPAR et La Fédé</b>	30 nov. au 2 déc.	Monteneuf (56)
Valoriser le patrimoine fluvial et les voies d'eau en Bretagne	Évaluer les conditions de valorisation touristique du patrimoine fluvial et partager des expériences significatives de mise en valeur. <b>En partenariat avec le Comité régional du tourisme de Bretagne</b>	8-9 déc.	Redon (35)

## Pour vous inscrire...

### LE COÛT DE LA FORMATION

Les prix des sessions sont de :

- **65 €** par jour pour les individuels ou bénévoles d'associations.
- **115 €** par jour pour les agents des collectivités territoriales, les salariés d'entreprises, d'établissements d'enseignement, les salariés d'associations, les professions libérales.
- **125 €** par jour pour les agents des administrations de l'État.
- Un tarif particulier est appliqué pour les sessions proposées en partenariat avec l'UBO.

### ADHÉRER À L'IRPA

- Toute personne souhaitant participer à une activité de l'IRPa (journée d'information, stage, voyage d'étude, table ronde...) doit adhérer à l'association en versant une cotisation annuelle de **10 €**.
- Pour les agents des services de l'État, il n'est pas demandé de cotisation.
- Pour les collectivités territoriales, l'assemblée générale de l'IRPa a opté pour un système d'adhésion dégressif. Pour les adhésions intervenant au dernier trimestre, la cotisation demandée aux collectivités est divisée par deux.

Nombre d'habitants de la collectivité territoriale	Montant de l'adhésion
Plus de 100 000 habitants	400 euros
De 20 000 à 99 999 habitants	200 euros
De 10 000 à 19 999 habitants	120 euros
De 3 000 à 9 999 habitants	50 euros
En dessous de 3 000 habitants	20 euros

### AVOIR PLUS DE DÉTAILS SUR UNE SESSION AU PROGRAMME :

Deux mois avant chaque stage, vous pourrez trouver son programme détaillé sur le site de l'IRPa : [www.irpa-bretagne.org](http://www.irpa-bretagne.org), à la rubrique « Se former ».

# Institut Régional du Patrimoine de Bretagne

25, square de la Rance  
35000 RENNES

Tél : 02 99 79 39 31

Fax : 02 99 79 71 99

contact@irpa-bretagne.org

www.irpa-bretagne.org

## L'INSTITUT RÉGIONAL DU PATRIMOINE, AU CŒUR D'UN RÉSEAU D'ACTEURS

Outre les relations privilégiées qu'il entretient avec les services de ses partenaires financeurs que sont le *Conseil régional*, le *Ministère de l'écologie, de l'énergie, du développement durable et de la mer* et le *Ministère de la culture et de la communication*, l'Institut régional du patrimoine agit en relation avec d'autres acteurs de l'aménagement, de la conservation des patrimoines, du développement durable, en Bretagne.

Des partenariats sont ainsi développés avec :

- des collectivités territoriales et leurs groupements
- des établissements publics,
- des universités,
- des associations de sauvegarde du patrimoine et de l'environnement,
- des bureaux d'études,
- ....



ADEME



U  
université  
de bretagne  
occidentale